NOTICE

SUR

HENRI-MARIE HUSSON.

NOTICE

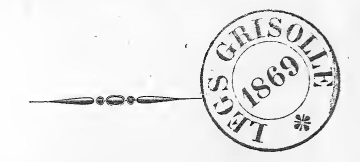
SUR

HENRI-MARIE HUSSON

MÉDECIN DE L'HOTEL-DIEU ET DU COLLÉGE LOUIS-LE-GRAND, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE, ETC.;

PAR M. BRICHETEAU,
Membre de l'Académie.

EXTRAIT DE LA GAZETTE DES HOPITAUX.



PARIS.
TYPOGRAPHIE PLON FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'EMPEREUR,
RUE DE VAUGIRARD, 36.

1853

NOTICE

SUR

HENRI-MARIE HUSSON.

En 1798, une grande découverte, annoncée depuis longtemps en Angleterre, venait d'être acceptée; Jenner, après des expériences multipliées et une attente de vingt ans, proclamait enfin la découverte et les succès de la vaccine. Deux ans après (en 1800), Voodwile apportait en France le précieux cowpox, que la Rochefoucauld-Liancourt s'empressait d'y naturaliser; un comité provisoire s'organisait à Paris par ses soins généreux. Dans ce comité, qui devait devenir bientôt après une institution publique, la médecine était représentée par les plus célèbres notabilités de cette époque : Thouret, Corvisart, Pinel, Hallé, Chaussier, etc. Toutefois à cette réunion d'hommes d'élite il fallait un secrétaire jeune, ardent, passionné; Thouret, directeur de l'École de santé, fit agréer M. Husson, élève de la nouvelle école. Ce choix était significatif et d'un heureux présage pour le jeune secrétaire.

M. Husson était né à Reims en 1772; il avait été boursier au collége Louis-le-Grand; le conseil municipal lui avait accordé cette faveur comme récompense des services nombreux que son père, médecin très honorable et bienfaisant, avait rendus aux indigents de cette cité populeuse. Devenu jeune encore médecin de l'établissement où il avait passé son enfance, il disait à cette occasion, qu'il y mourrait probablement, après avoir passé la plus grande partie de sa vie au collége; il n'en voulut jamais sortir, quoiqu'on eût souvent fait briller à ses yeux les avantages d'habiter ailleurs que dans le quartier Latin.

M. Husson, doué d'une mémoire heureuse, possédait parfaitement ses classiques au sortir du collége, et en citait à propos des passages ou des vers; ce fut même, dit-on, cette piquante érudition qui lui concilia pendant ses études cliniques la bienveillance de Corvisart, qui avait lui-même une remarquable instruction littéraire. M. Husson aimait beaucoup les poëtes latins; il lisait continuellement Horace, dont il admirait beaucoup la philosophie. Il était de ceux qui peuvent s'appliquer les belles paroles de Cicéron : « *Studia litterarum adolescentiam alunt, senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis profu-*

gium ac solatium præbent, delectant domi, foris non impediunt, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur. »

M. Husson était un ancien élève de l'École de santé, où il avait été envoyé par le département de la Marne pour étudier la médecine ; il eut pour condisciples des hommes éminents, tels que Dupuytren, Landré-Beauvais, Fizeau, Laënnec, Richerand, Burdin l'aîné, Renauldin, etc. Il vécut quelque temps dans l'intimité de Bichat, presque du même âge que lui, quoique déjà célèbre ; il fut avec le grand anatomiste, et quelques autres contemporains, fondateur de la Société médicale d'émulation. Il m'a raconté comment, dans une de ces causeries nocturnes qui leur étaient familières, l'immortel auteur de l'*Anatomie générale* fit ressortir, en présence de feu notre collègue Burdin, l'utilité d'une société qui serait l'organe de la génération nouvelle. Peu de jours après, Bichat apporta un règlement écrit de sa propre main pour cette institution improvisée, à laquelle nous devons huit volumes de bons mémoires. Toutefois, M. Husson, tout entier aux travaux du comité de vaccine, dont il était l'âme et la lumière, pour me servir de l'expression de son successeur à l'Académie (M. Bousquet), sous-bibliothécaire de l'Ecole de médecine, ne put consacrer que très peu de temps aux travaux de la Compagnie. Il fit insérer cependant dans le premier volume de ses actes un mémoire sur cette importante question : Les fièvres tierces simples doivent-elles être abandonnées à elles-mêmes jusqu'au septième accès ? Ce travail est remarquable par une érudition choisie ; il renferme quatre observations recueillies à la clinique que Pinel faisait alors à la Salpêtrière. Sauf les cas de fièvres pernicieuses, l'auteur se prononce pour l'affirmative avec Hippocrate et d'autres grands observateurs partisans de l'expectation.

Après la mort de Bichat, M. Husson donna une nouvelle édition du *Traité des membranes*, précédé d'une notice sur la vie et les travaux de l'auteur (1802). C'est dans cette notice que se trouve cette remarque souvent citée depuis, à savoir : que la médecine avait devancé l'anatomie relativement à la distinction et à la classification des membranes. En effet, l'observation des phénomènes morbifiques, qui avait conduit Pinel à classer les phlegmasies d'après les caractères des affections organiques, avait suggéré la pensée que, ces affections étant variées, la structure des parties membraneuses n'était pas identique. Bichat confirma dans son *Traité des membranes* les vues et les observations du professeur Pinel ; et ici nous devons admirer, ajoute M. Husson, le mutuel concours de l'anatomie et de la médecine : l'une trouve au lit du malade ce que l'autre confirme dans ses recherches sur les cadavres ; celle qu'on appelle conjecturale précède pour ainsi dire la certitude que la seconde jette sur cette belle partie des inflammations. Nous croyons, et c'était aussi l'opinion de M. Husson, que la science est plus redevable à l'observation première de Pinel qu'aux recherches de Bichat, qu'il y a plus de mérite à pressentir la différence d'organisation de nos parties de la diversité de nos maladies,

qu'il n'y a de difficulté à classer nos affections d'après la connaissance parfaite de ces mêmes parties.

Devenu plus tard, mais jeune encore, médecin de l'Hôtel-Dieu et du collége Louis-le-Grand, ces deux points d'appui devaient produire M. Husson dans la pratique, où il a tenu longtemps un rang distingué; il y trouva un moyen honorable d'accroître l'aisance que lui promettaient un brillant début et un mariage avantageux qu'il avait contracté en 1809.

Notre ami avait été jusque-là très favorisé par la fortune, il se plaisait quelquefois à le proclamer lui-même; mais qui peut compter sur un bonheur durable et sur l'accomplissement des désirs les plus légitimes? Des insuccès et des revers cruels vinrent interrompre le cours des prospérités de M. Husson. Excellent observateur, nourri de nos classiques, dont sa puissante mémoire lui permettait d'utiliser les trésors; clinicien habile dans ses cours de l'Hôtel-Dieu, où l'on reconnaissait les bonnes traditions de l'école de Vienne, il pouvait prétendre à une chaire de la Faculté de médecine : c'était l'objet de sa légitime ambition. Plusieurs de ces chaires devinrent vacantes en peu d'années; mais l'élection lui fut trois fois défavorable. Corvisart, vieux et infirme, offrit à l'École sa démission dans la vue de favoriser le succès de M. Husson ; mais elle ne fut point acceptée, quoique ce professeur célèbre ne fît plus de leçons depuis plusieurs années. L'instruction des élèves fut ainsi sacrifiée par la Faculté de cette époque aux vues et aux combinaisons de quelques sommités qui probablement redoutaient ce candidat; toutefois, par un juste retour des choses d'ici-bas, leurs combinaisons échouèrent, et ils sont descendus dans la tombe longtemps avant M. Husson.

L'ambition non satisfaite, à quelque degré que ce soit, est toujours un ver rongeur. Les échecs de M. Husson à chaque scrutin malheureux augmentaient des palpitations de cœur auxquelles il était sujet, et qui lui faisaient craindre un anévrisme dont son père était mort. Une saignée dissipait à chaque fois ces accidents, qui disparurent avec les soucis de l'ambition.

Plus tard, néanmoins, M. Husson conçut l'espérance que le concours, qu'on venait de rétablir, lui serait plus favorable que l'élection; il résolut de s'y présenter, mais une maladie l'empêcha d'en subir les épreuves. Il avait au surplus, pour compensation des échecs qu'il avait subis, une grande aisance, fruit de son travail, et un rang honorable parmi les notabilités médicales de la capitale.

M. Husson avançait dans une robuste vieillesse dont il ressentait peu les effets, et continuait à soixante-quatorze ans sa vie active et laborieuse, lorsqu'un malheur irréparable vint le frapper : son fils, le docteur Léon Husson, dont tout le monde se plaisait à louer les heureuses qualités et le noble caractère, succomba en peu de temps à une maladie aiguë (1846). Brisé par cette affreuse catastrophe, le malheureux père résolut un instant de résigner ses fonctions publiques et de

se retirer de la pratique. « Les forces me manquent, me disait-il ; un » invincible dégoût me poursuit. » Toutefois, cette sage résolution fut bientôt abandonnée. M. Husson reprit sa vie de labeur, qui depuis longtemps pour lui commençait à six heures du matin pour finir invariablement à sept heures du soir. Mais ces derniers efforts d'une activité, féconde dans l'âge mûr, ne fut plus qu'une vaine et pénible agitation dans une vieillesse avancée ; elle devait user rapidement les restes d'une constitution vigoureuse; et quand plus tard on félicitait M. Husson sur la bonne apparence de sa figure, il confessait lui-même à quelques amis que ses facultés intellectuelles lui faisaient parfois défaut : cet état ne fit qu'empirer, et se compliqua de fréquentes hallucinations qui persistèrent jusqu'à la mort.

Mes relations amicales avec M. Husson remontaient à 1814, époque à laquelle je fus placé comme interne dans son service de l'hôpital de la Pitié, alors encombré de typhus ; dans cette longue période de temps, son amitié solide, j'aime à le proclamer, ne m'a jamais fait défaut, alors même qu'un puissant patronage et une très honorable collaboration aplanissaient pour moi bien des difficultés.

Je suivis M. Husson à l'Hôtel-Dieu, dont il venait d'être nommé médecin titulaire ; mes excellents amis Patissier et Bourbier (de Saint-Quentin), qui s'honorent aussi d'avoir été ses élèves, peuvent attester quelle solide instruction on puisait dans son service et dans sa pratique médicale. Doué à un haut degré de cette sorte d'instinct qu'on appelle *tact médical*, M. Husson avait un diagnostic prompt et sûr, une thérapeutique énergique bien plus fondée sur la nature des lésions et des phénomènes morbides que sur la théorie et l'esprit de système. Il avait beaucoup lu les grands observateurs, et particulièrement Hippocrate, Baillou, Bordeu et Stoll, dont il savait par cœur les excellents *præcepta* et *monita;* il en faisait une heureuse application dans ses leçons cliniques, qui étaient fort goûtées, et qui, sous le rapport des doctrines, formaient un remarquable contraste avec celles de deux de ses collègues professant dans le même hôpital : je veux parler de l'ingénieux et bouillant Récamier, et du flegmatique Petit, dont on a trop oublié les recherches originales sur la fièvre grave qu'il appelait *entéro-mésentérique*, et à laquelle on a donné plus tard le nom de *fièvre typhoïde*.

M. Husson, qui déplorait souvent l'insuffisance de l'art, s'engageait volontiers dans des voies nouvelles d'expérimentation, acceptait franchement, et un peu trop facilement peut-être, ce qui lui semblait un progrès. C'est ainsi qu'il se montra zélé partisan de la doctrine de Broussais; mais, désabusé sur beaucoup de points, il se mit à chercher encore jusque dans la pratique du magnétisme des moyens de soulager les malades. On lui a reproché, non sans raison peut-être, cet entraînement vers des faits douteux; mais il voulait sincèrement s'éclairer, et soumettre à l'épreuve de la discussion les phénomènes qu'il avait observés. Il fit en conséquence, au nom d'une commission, un

rapport à l'Académie; ce rapport fut même autographié, mais ne fut pas discuté, par suite de la décision, prématurée peut-être, que prit la compagnie, de ne plus s'occuper de magnétisme.

M. Husson s'est justement acquis la reconnaissance du pays et des amis de l'humanité par sa longue et active coopération aux travaux du comité de vaccine. Pendant vingt ans il vaccina deux fois par semaine tous ceux qui réclamaient le bienfait de l'inoculation préservatrice; il correspondait, sous le couvert du ministre de l'intérieur, avec nos départements, auxquels il envoyait du vaccin, qu'il faisait recueillir et propager à Paris. Il rédigeait avec un soin scrupuleux, que chacun peut constater en consultant les archives de l'Académie, les procès-verbaux du comité; il faisait chaque année, en séance publique, un rapport général sur la pratique et les progrès de la vaccine en France. Tous ces rapports, précis et méthodiques, ont été imprimés par ordre des différents ministres de l'intérieur qui se sont succédé en France, et forment une collection précieuse pour l'histoire de la vaccine. La science doit en outre à M. Husson un ouvrage intitulé *Recherches historiques et médicales sur la vaccine*, et l'excellent et très savant article *Vaccine* du *Dictionnaire des sciences médicales*. Il avait aussi donné une seconde édition de son *Essai inaugural sur une nouvelle doctrine des tempéraments*. Cette dissertation, à part son mérite intrinsèque, avait celui de faire connaître alors une importante classification, empruntée aux leçons du célèbre hygiéniste *Hallé*.

Sur la proposition de l'illustre médecin dont nous venons de parler, M. Husson fut agréé comme médecin de la princesse Élisa, sœur de l'Empereur, qu'il accompagna même en Italie en 1805. Il eut aussi, comme chacun sait, l'honneur de vacciner le roi de Rome. Sous un autre régime, Louis-Philippe le nomma son médecin consultant, et le fit officier de la Légion d'honneur.

M. Husson, élu l'un des premiers membre de l'Académie de médecine, en 1821, présida cette compagnie en 1839. Dans les nombreuses discussions auxquelles il prit part, il fut comme partout précis, net et franc à l'attaque comme à la défense; il faisait souvent aux séances des communications qui attestaient un grand zèle pour la science: les Bulletins en font foi. Les *Mémoires* renferment un remarquable rapport de M. Husson *sur l'éducation physiologique du sens auditif chez les sourds-muets* (t. II, p. 178). Ce rapport, demandé par le ministre, avait pour objet d'accroître la subvention accordée par l'État pour perfectionner l'enseignement des sourds-muets de Paris : ce qui fut accordé.

M. Husson a été fort diversement jugé : les uns lui reprochaient de l'originalité, de la brusquerie, de l'inflexibilité; que sais-je encore? Ce jugement n'était fondé que sur une appréciation superficielle. Cet honorable confrère était généralement peu connu par ses rapports sociaux, parce qu'il allait très rarement dans le monde; d'ailleurs ses nombreuses occupations, son extrême exactitude à remplir ses devoirs

multipliés, le rendaient quelquefois d'un accès difficile dans le commerce ordinaire de la vie. En réalité, c'était un homme excellent, un ami dévoué et serviable, mais parfois aussi un adversaire incisif et opiniâtre. Très antipathique à l'esprit de coterie et de népotisme, il se refusait dans certains cas avec brusquerie à toute transaction, qui se couvre trop souvent du manteau de la confraternité, de la famille, etc., pour favoriser un passe-droit. En un mot, M. Husson ressemblait un peu à l'homme d'un autre temps, avec son éducation classique, ses habitudes sévères d'ordre et d'exactitude, ennemi déclaré de toute concession qui blessait sa justice et de tout laisser-aller capable de déranger la symétrie d'une vie réglée et très laborieuse.

Après avoir langui plus de deux ans avec un notable affaiblissement de ses facultés, en proie à des hallucinations, dont les intermittences lui faisaient parfois déplorer amèrement son état de décadence, M. Husson a succombé dans sa quatre-vingt-unième année, le 13 avril dernier, à un engouement du poumon, singulièrement aggravé par une fracture du col du fémur, qui l'obligeait à rester couché dans une continuelle supination. L'un de ses élèves et de ses collègues à l'Académie, M. Patissier, lui a donné des soins éclairés.

Il laisse une veuve aimée et respectée de tous ceux qui ont l'honneur de la connaître, et un excellent fils, M. Georges Husson.

Son frère puîné, le général Husson, est un ancien officier de l'Empire, qui a beaucoup combattu et beaucoup souffert pour son pays; il était député à la dernière Assemblée législative, et fait maintenant partie du Sénat.

